

Journal des traducteurs Translators' Journal

L'avenir des traducteurs au Canada

Marcel Paré

Volume 6, numéro 2, 2e trimestre 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057362ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057362ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paré, M. (1961). L'avenir des traducteurs au Canada. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 6(2), 39–43. <https://doi.org/10.7202/1057362ar>

L'AVENIR DES TRADUCTEURS AU CANADA

Marcel PARÉ, Montréal*

Depuis une quinzaine d'années, soit depuis la dernière grande guerre, on a vu s'établir un climat de plus en plus favorable à la profession de traducteur. Les grands organismes internationaux ont mis en vedette traducteurs et interprètes; les besoins du commerce, de la diplomatie et des échanges culturels entre tous les pays du monde ont exigé partout leur présence.

Les traducteurs ont alors éprouvé la nécessité de se grouper en une Fédération internationale — la F.I.T. — qui compte aujourd'hui des représentants de plus de vingt pays et où le Canada est représenté par la STIC (*Société des Traducteurs et Interprètes du Canada*) à laquelle notre *Corporation des traducteurs professionnels du Québec* est affiliée. La STIC compte un représentant au Conseil de la FIT dans la personne de M. Pierre Daviault, et un autre au comité de rédaction de *BABEL*, la revue internationale des traducteurs, dans la personne du professeur Jean-Paul Vinay.

Voilà pour le plan international où nos relations sont solidement établies et où nos représentants ont été écoutés avec respect au cours des deux derniers congrès de 1958 et de 1960. Le prochain congrès aura lieu en Hollande en 1962.

Au niveau plus étroit des relations entre la France et le Canada de langue française, auxquelles nous pouvons associer les relations avec tous les pays de langue française, les traducteurs ont également bénéficié d'avantages précieux.

Je passe sous silence les nombreux articles signés par des Canadiens ou des Français et publiés dans « *Vie et langage* », « *Le Monde* » et d'autres publications parisiennes, de même que la chronique de M. LeBidois, dans *Le Devoir*, pour m'arrêter un instant à la formation, en 1957, à Paris, de l'*Office du Vocabulaire français*, sous la présidence de Georges Duhamel. Par ses enquêtes, par ses mots d'ordre, par le prestige de son autorité, l'*Office* donne aux traducteurs des directives précieuses sur l'emploi des néologismes, des mots dont le sens a glissé, des mots anciens qu'il faut réadapter à des usages nouveaux.

Parmi les collaborateurs de l'*Office*, on relève une bonne douzaine de Canadiens dont les opinions ont été citées et même appuyées par l'*Office*.

* Causerie donnée lors du déjeuner-causerie de la Corporation des Traducteurs professionnels du Québec, à l'Hôtel Windsor, Salon Prince de Galles, le 6 avril 1961. M. Paré est vice-président de Publicité Services Ltée et ancien président de la STIC et membre de la CTPQ.

Le milieu dans lequel nous vivons associe les deux principales langues des échanges internationaux du monde occidental — on peut presque dire du monde entier. Ceci nous permet de rendre de précieux services à l'*Office de Paris* dont les problèmes les plus courants sont ceux qui dérivent de la présence universelle de l'anglais. Ce n'est plus seulement à Québec ou à Montréal, mais c'est à Paris également que l'on s'inquiète aujourd'hui des pressions que l'anglais fait subir au français... Nous avons dans l'*Office du Vocabulaire français* un puissant allié pour nous aider à imposer le vocabulaire qui convient.

Signalons aussi que la présence au Canada de plusieurs traducteurs français compétents et les séjours en Europe de quelques traducteurs canadiens nous ont aidés à bannir certaines fautes insidieuses que nous commettions tous les jours, sans nous en rendre compte, depuis notre enfance.

* * *

Enfin chez nous, toujours depuis la guerre, le prestige du traducteur a grandi parce qu'on a eu de plus en plus besoin de ses services, et aussi parce que s'est accru le souci d'améliorer cet important secteur de notre vie économique et sociale et de nos services administratifs que représentent les communications. Si bien qu'on est aujourd'hui traducteur par profession et non plus seulement par désœuvrement, pour occuper ses loisirs ou augmenter son revenu, ou encore pour rendre service à son patron. Cela existe encore, certes, mais on a de plus en plus recours aux traducteurs de profession. Ayant acquis le respect de sa profession, le traducteur compétent a forcé le respect de ceux qui ont recours à ses services. Il s'est ainsi taillé une carrière honorable. Sans avoir tout à fait réussi, hélas, à cesser d'être uniquement un mécanicien de la langue, il se rapproche quand même chaque jour davantage du palier plus sérieux et plus satisfaisant de conseiller.

Mais surtout, et je veux insister là-dessus bien que ceci ne touche pas à l'aspect commercial de la traduction, c'est-à-dire aux relations entre celui qui commande la traduction et celui qui la fait, mais plutôt aux relations entre le traducteur et — passez-moi ce mot très commercial — le consommateur. C'est ce que j'appellerais l'aspect culturel ou plus précisément éducatif de la traduction. J'en vois qui prennent cette affirmation avec un air sceptique — mais il n'en est pas moins vrai que notre travail peut exercer — et qu'il exerce — une influence d'une portée incalculable sur le vocabulaire et aussi sur la syntaxe de nos lecteurs.

S'il est malheureux, par exemple, que l'institutrice de ma fille affirme que le Midi, c'est le milieu de la France et non pas le Sud, cela n'a pas beaucoup de conséquences car les élèves auront rétabli la vérité, ou l'institutrice l'aura fait elle-même, après avoir consulté le dictionnaire. Mais si vous, parce que l'anglais dit « toothpaste aerosol ribbon », vous traduisez par « ruban aérosol », vous imposez à quelques centaines de milliers de personnes qui la verront sur l'écran de leur appareil de télévision pendant des semaines, une expression incorrecte que vous aurez bien du mal à déraciner. De même, si vous parlez d'équipes de hockey qui « détaillent » à la fin de la saison, vous contribuez à maintenir un grossier barbarisme — une espèce de monstre à la fois bâtard et orphelin... au surplus inutile.

Pourquoi les mots « application » et « dépendant » ont-ils une telle vogue qu'on ne parvient pas à les chasser de notre langue ? C'est parce que trop de textes officiels traduits par le premier venu — et il y a des premiers venus qui ont des diplômes — ont mis ces expressions directement calquées de l'anglais sous les yeux de milliers de lecteurs. N'oublions pas que nos traductions — dépêches de journaux, réclames radiodiffusées ou télévisées, prospectus, étiquettes, catalogues, feuilles d'impôts, contrats d'assurances, modes d'emploi — sont tirées à des centaines de milliers d'exemplaires et que, pour bien des gens, catalogues et journaux représentent à peu près la seule « littérature » qu'ils consomment.

Nous avons une lourde responsabilité à l'égard de nos lecteurs.

Mais je me suis écarté de mon propos, et j'y reviens.

Cette activité intense des traducteurs au Canada les a incités à se grouper en associations professionnelles. Depuis cinq ans, deux associations, la première sur le plan national, la seconde sur le plan provincial, ont vu le jour. La Corporation provinciale, tout comme la Société régionale d'Ottawa, l'aînée de nos sociétés de traducteurs, qui vient de rajeunir ses cadres, est affiliée à la Société nationale qui compte des membres dans presque toutes les provinces du Canada.

Jusqu'ici, ces trois groupes ont échangé des rencontres entre eux et avec d'autres sociétés de traducteurs ou de diplômés en traduction. Ils ont discuté certains de leurs problèmes communs, ils ont publié ensemble un journal trimestriel, ils ont établi des contacts précieux entre leurs membres, ils se sont fait représenter dans les congrès internationaux de traducteurs, ils ont présenté des conférenciers et des débats, ils ont organisé des émissions radiophoniques et des chroniques pour les journaux hebdomadaires.

De leur côté, les journalistes de langue française, par leur brillante contribution aux congrès internationaux et leur manière pertinente d'aborder la question de la traduction dans les journaux, collaborent à l'établissement de ce climat favorable dont j'ai parlé et enfin, un dernier-né dans le monde où nous évoluons, la *Société des Correcteurs d'épreuves de langue française*, pour qui les traducteurs doivent avoir beaucoup de respect et de sympathie, apporte aussi son appui à l'œuvre que nous poursuivons. Nous lui souhaitons succès et longue vie.

Cette revue rapide nous permet de constater qu'il y a eu, depuis quinze ans, une heureuse évolution dont nous bénéficions tous.

* * *

Mais l'avenir ? Sans être devin ni prophète, on peut facilement prévoir que la situation des traducteurs ira encore en s'améliorant. La Commission formée par la STIC il y a trois ans pour étudier l'opportunité de créer un certificat de compétence qui sera décerné à la suite d'un examen sérieux, a remis son rapport en janvier dernier. Un jury a déjà été nommé qui déterminera incessamment les modalités de l'examen, de concert avec la commission.

Ce projet vise à établir et à reconnaître, au moyen d'un titre approprié, la compétence des membres de la profession qui voudront bien se plier aux épreuves jugées nécessaires, puis à confier à ces personnes la tâche de s'imposer ensuite par la qualité de leur travail.

Le comité dit « de la carte de compétence » a donc décidé d'agir sur deux plans à la fois, celui de la compétence et celui de la conscience professionnelle.

Qui sera, aux yeux de ce jury, traducteur compétent ?

Celui qui saura écrire correctement en français et qui connaîtra suffisamment l'anglais — celui de Londres, comme celui de Brooklyn ou de Chicago — pour ne pas se laisser prendre au piège que lui tendent les caprices de la langue vulgaire ou les subtilités de la langue littéraire.

Mais bien écrire son français, c'est plus que connaître parfaitement sa syntaxe, son orthographe et son vocabulaire.

C'est d'abord savoir où faire ses recherches et ne jamais hésiter à les faire lorsqu'il se présente un doute au sujet de la syntaxe, de l'orthographe ou du vocabulaire... et il faut pour cela savoir s'entourer des meilleurs outils et pouvoir consulter les meilleurs collaborateurs.

C'est aussi avoir la souplesse qu'il faut — souplesse intellectuelle — pour accomplir, sans trahir, certaines acrobaties linguistiques — et souplesse de caractère pour accepter des opinions qui ne concordent pas toujours avec les siennes — ce qui n'exclut pas le courage de maintenir son opinion lorsqu'on la sait justifiée et qu'on peut l'appuyer sur une autorité.

Le traducteur compétent a aussi besoin, dans certains domaines, de beaucoup d'imagination — même s'il y a des cas où elle serait mauvaise conseillère.

Il doit évidemment avoir des connaissances générales des problèmes qui sont abordés dans les documents qu'il traduit.

Il doit avoir l'expérience des mécanismes de la traduction, mais il doit surtout pouvoir les appliquer en artiste plus qu'en technicien.

Enfin, qualité indispensable d'un bon traducteur, l'humilité. Il peut certes avoir la fierté de sa profession et de son travail et être disposé à le défendre à l'occasion, mais il ne peut avoir la prétention de tout savoir. Il doit pouvoir porter un jugement sûr, sans être intransigeant.

Car il travaille sur une matière tellement délicate et subtile et nuancée, qu'il n'a pas le droit de se croire le seul à pouvoir lui donner la forme parfaite, finale, à laquelle personne ne pourra rien ajouter.

Il n'y a aucun secteur de l'activité humaine où l'on ne saurait trouver matière à perfectionnement. Ceci est singulièrement vrai de la traduction. Et cette recherche constante de la perfection sera la sauvegarde du traducteur, la sauvegarde de sa foi en sa profession. S'il n'a pas le goût de l'étude, un appétit passionné pour la recherche, il restera toute sa vie un gratte-papier médiocre et finira par être malheureux dans une profession qui se révélera ingrate et sans horizons.

J'aimerais répéter ici quelques lignes du linguiste Aurélien Sauvageot qui pourraient être une source constante d'inspiration pour nous «...le rendement de la langue dépend des efforts développés pour la perfectionner, lui faire dire le plus de choses avec le plus de précision, le maximum de clarté... Ce travail se poursuit tous les jours, à toute heure et dans tous les milieux, mais essentiellement dans les milieux qui composent (...) l'élite (linguistique), l'ensemble de ceux qui ont pris conscience de ce qu'ils font quand ils parlent et écrivent (...) de ceux qui ont pris conscience

des difficultés de leur tâche, ainsi que des responsabilités qui leur incombent envers le reste de la collectivité. L'élite linguistique, c'est l'ensemble de ceux qui se jugent et jugent les autres, sont soucieux de s'exprimer au mieux en toute circonstance et soucieux qu'il soit fait de même autour d'eux ».

Or, dans cette élite, les traducteurs ne doivent-ils pas compter parmi les plus actifs ? Ne devraient-ils pas répondre parfaitement, par leur préparation, leur souci constant de la correction et par leur travail de tous les jours, à cette définition de l'élite linguistique ?

Le traducteur doit conserver un esprit d'étudiant, cet esprit de travail, d'étude, de recherche, de sincérité, qui lui permettra de collaborer avec fruit à la tâche essentielle de veiller sur la langue française, dans le secteur où il peut exercer sa surveillance.

Au Canada, plus que partout ailleurs, et particulièrement en ce qui concerne la traduction de l'anglais au français, le traducteur, qu'il le veuille ou non, est également un éducateur... Je ne crois pas qu'aucun autre pays soit dans la même situation, qui confère au traducteur un rôle aussi important dans la société. Il n'y a donc pas de place ici pour les charlatans. Le traducteur canadien doit respecter sa langue, il doit être constamment sur ses gardes à cause de la promiscuité constante de l'anglais, car une négligence de sa part peut avoir des conséquences fâcheuses. L'emploi d'un terme impropre ou d'un anglicisme est plus pernicieux ici qu'en France — car chez nous, si l'on se laisse aller dans cette voie, c'est le petit nègre qui prendra le dessus à brève échéance.

La traduction est devenue une belle carrière, honorable et rémunératrice, raison de plus pour n'y admettre que les meilleurs candidats... Et c'est encore nous qui contribuerons peut-être le plus à les former... tout en contribuant au prestige de notre profession... en ne remisant pas au bureau le souci de la correction qui guide nos efforts professionnels, mais en restant conscients des connaissances que nous possédons — dans la rue, au foyer, partout et toujours... Plus nous contribuerons à faire respecter la langue dans laquelle nous traduisons, plus notre tâche sera légère, agréable et enrichissante.

